

Rémire-Montjoly, le 12/01/2026

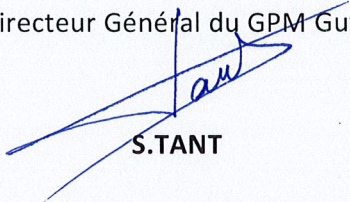
DECISION DE RENTRÉE DES CONTENEURS VIDES SUR LE TERMINAL

En accord avec les manutentionnaires CMA CGM et GLMP,

La rentrée des conteneurs vides sur le terminal est autorisée à compter du mardi 13 janvier 2026 à partir de 07 h 00'.



Le Directeur Général du GPM Guyane


S.TANT